



Conseil général du 7 mars 2021

Procès-verbal

Nombre de sièges	50
Nombre d'électeurs	5 198
<hr/>	
Nombre de bulletins rentrés	2 291
Nombre de bulletins blancs	23
Nombre de bulletins nuls	28
<hr/>	
Nombre de bulletins valables	2 240
<hr/>	

Taux de participation 44.1 %



Conseil général du 7 mars 2021

Résultats: A. Suffrages

Listes No	suffrages de parti
01	23 815
02	29 571
03	17 060
05	35 265
Total:	105 711
Suffrages blancs	6289



Conseil général du 7 mars 2021

Résultats: A. Suffrages

Chiffre de répartition

Suffrages : Sièges obtenus + 1 = Quotient
105711 : 51 = 2 073

Nombre entier
immédiatement supérieur au
quotient obtenu =

**Chiffre de
répartition = 2 073**

Remarque au sujet du chiffre de répartition: Le nombre de suffrages de parti valables de toutes les listes est divisé par le nombre de sièges à attribuer plus un. Le nombre entier immédiatement supérieur au quotient obtenu constitue le chiffre de répartition (quotient électoral). Chaque liste se voit attribuer autant de sièges que son nombre total de suffrages contient de fois le quotient électoral.

Remarques - Décisions éventuelles

Bureau électoral:

_____, le 7 mars 2021